

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 5/05/15

Présents :

### **Collège A :**

Présents : Xavier HASCHER, Pierre LITZLER, Daniel PAYOT, Geneviève JOLLY, Françoise VINCENT-FERIA

### **Collège B :**

Présents : Aurélio BIANCO, Nathalie BITTINGER, Sylvain DIAZ (procuration à G. Jolly), Carola HERTEL, Corine PENCENAT

### **Collège du personnel administratif :**

Présents : Ishrat AHMAD, Maud FROELIGER, Brenda RUNGASSAMY

### **Collège des usagers étudiants :**

Présents : Nils BOYNI, Clémence NAZE

Suppléants : Marie GARTNER, Arsène RIGOULOT, Leila PICART (procuration à M. Gartner)

### **Collègues des personnalités extérieures :**

Présents : Bernard GOY (procuration à P. Litzler), Aude PLASSARD (procuration à D. Payot)

### **Membres invités :**

Présents : Nathalie GROUT, Sophie MAREST (excusée), Amandine GULBERTI, Christophe DAMOUR, Michel DEMANGE, Mathieu SCHNEIDER, Narindra RAVAHIMANANANA

### Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du 5/03/2015
- Décision budgétaire modificative
- Dialogue de gestion
- Nouveau projet de maquette du master pro coproduction pour 2015-2016
- Divers

### Annexes :

- Maquette architecture du master professionnel coproduction
- Maquette masters arts de l'écran 2015-16
- Procès-verbal du Conseil de faculté du 5 mars 2015

### **1. Adoption du procès-verbal du 5/03/2015**

Le directeur de la faculté des arts commence par présenter les trois nouvelles personnes extérieures suite au renouvellement du Conseil : Estelle Pages (en remplacement Vincent Dubois) ; Joëlle Smadja (en remplacement Glenn Handley) ; Aude Plassard (en remplacement de Nathalie Rolling). Le directeur les remercie de leur participation et présente également la nouvelle collègue Narindra Ravahimanana qui remplacera Amandine Gulberti pendant la période de son congé maternité. Avant de soumettre le conseil au vote, il en profite pour rappeler les règles sur le fonctionnement du Conseil (composition, quorum). Le procès-verbal du Conseil de faculté des arts du 5 mars 2015 est ensuite soumis au vote des conseillers. **Celui-ci est adopté à la majorité, 14 voix. On compte une abstention.**

### **2. Décision budgétaire modificative dit DBM**

Arrivée de Geneviève Jolly et de Françoise Vincent-Feria à 11h15

Nathalie Grout prend la parole et commence par rappeler le montant de budget primitif adopté en octobre 2014 qui s'élevait à 356 439.00 € au 1<sup>er</sup> janvier dont 237 000.00 € pour le CFMI. Elle rappelle également l'objectif de la décision budgétaire modificative qui vise à ajuster les recettes attendues et les dépenses en cours. Il y a l'ouverture de crédits nouveaux alloués par la DRAC pour des journées d'études et pour le soutien à la production artistique. Christophe Damour se questionne sur la taxe d'apprentissage qui figurait dans le budget primitif. Nathalie Grout répond que la campagne a été relancée cette année mais qu'il n'y avait pas encore de promesse de dons à l'heure actuelle. Pierre Litzler rajoute que le système est assez opaque, que la traçabilité est difficile s'il n'y a pas de mention de précise de l'affectation des dons et qu'il y aurait besoin de le revoir cela auprès de la centrale. Il n'y a pas de rectification dans le budget de formation continue car ils ont été anticipés. La décision budgétaire modificative a été soumise au vote du Conseil. **Celui-ci l'adopte à l'unanimité.**

### **3. Dialogue de gestion**

Pierre Litzler reprend la parole et présente le dialogue de gestion faisant état des projets de la faculté des arts ainsi qu'une prévision sur 5 ans qui se tiendra avec la présidence le 5 juin 2015 à 8h.

Il commence par rappeler que l'année passée faisait déjà état d'une offre de formation assez cohérente et fournie (9 parcours licence – 17 parcours master – 2 DU – 1 Dumi recensé). L'offre de formation s'est complétée en septembre 2013. Ainsi, à la rentrée 2014 se sont ouverts un master électroacoustique et arts du numérique initié et porté par le GREAM en co-habilitation avec la Hochschule für Musik de Karlsruhe; un master professionnel en cinéma. Deux diplômes universitaires ont été créés à la rentrée 2014-2015 : le DU coordinateur de projet design et le DU aménagement des espaces intérieurs. Le directeur précise qu'il faut qu'il y ait un minimum d'inscriptions pour l'ouverture effective de ces formations. S'ils n'ouvrent pas, cela n'aura pas d'impact sur le budget de la faculté et, au contraire s'ils ouvraient cela permettra d'augmenter nos ressources budgétaires.

La faculté des arts a réussi à obtenir les contingentements demandés pour les parcours de licence en arts visuels (arts plastiques et design) et en cinéma même s'il y a eu des débats. Le CFVU avait voté contre mais le Conseil d'administration a voté pour et le rectorat l'a finalement accordé. Il ne s'agit pas d'une solution satisfaisante et viable sur le long terme mais la faculté ne peut pas accueillir un nombre illimité d'étudiants dans les conditions actuelles pour des raisons de sécurité (salles, postes...). Pierre Litzler énonce également que les effectifs de la faculté sont en hausse consécutive depuis ces 5 dernières années. En atteste le nombre croissant de demandes d'inscriptions en première année dans les trois composantes de la faculté.

Le directeur précise que le coût de formation est le plus faible de l'université. Sur l'année 2011-2012, il a été de 199€ en moyenne pour une heure de cours (contre 348€ en géo ou 365€ à l'IUFM). Ainsi, il faudrait mettre l'accent sur les profondes inégalités qui existent entre les différentes facultés. L'objectif est de faire valoir les disparités et disproportions entre les différentes composantes et ainsi faire valoir le besoin de matériel à faculté des arts et revendiquer ses spécificités. Cependant Pierre Litzler se félicite des apports de l'initiative d'excellence. En effet les projets IDEX ont permis de dégager plus de 600 000€ depuis la fin 2013 jusqu'à ce jour. Néanmoins, il se peut que ces projets ne soient pas reconduits, c'est

pourquoi il insiste et invite l'université à trouver des moyens pour poursuivre ces apports pour nos formations. Il faudrait alors demander à la centrale de moyens plus pérennes.

A l'heure actuelle le projet IDEX formation a permis l'installation d'un atelier pour les arts visuels (transfo au PU) dédié à la pratique de la pédagogie de projet, pour le travail résidentiel des étudiants (salle 103 au PU) pour la conception (espace, objet graphique). Du point de vue des formations, le master design a reçu le prix d'excellence de formation. Le master professionnel cinéma a obtenu 90 000€ et a formulé un nouveau projet de demande de 15 000€ en partenariat avec l'UHA. Le département de musique a déposé un projet de 47 500€ pour l'achat de claviers numériques pour les répétitions, les pianos étant en mauvais état, et pour corriger acoustiquement certaines salles. Pierre Litzler remercie les différents porteurs de projets. Le Labex GREAM a reçu un financement pour la mobilité des étudiants entre Strasbourg et Karlsruhe. Le nombre total des projets en cours est assez important.

La mobilité étudiante va être renouvelée pour l'année 2015-2016. Ainsi, 4 bourses sur 8 semestres vont être renouvelées soit 400€/mois sur 10 mois plus 400€ pour les frais d'installation. A noter que les demandes de mobilité sont presque déjà closes pour l'année à venir.

Le total IDEX s'élève à 642 000€ (dont 22 010€ de réussite étudiante). L'état de l'ensemble des projets se fera lors du dialogue de gestion. Concernant le contrat objectif et moyen, le directeur énonce qu'il n'y a pas encore eu de réponse même s'il y a eu une augmentation du budget d'environ 10 000€. Ce budget est insuffisant pour faire face aux nouvelles tâches demandées par le transfert de scolarité. Le directeur va demander une révision des critères de dotation administrative : passer de 1 à 1,5. Concernant les dotations pédagogiques, elles devraient passer de 1 à 1,25 même si on estime qu'elles devraient passer à 2 voire à 3 l'an prochain. Il est impératif de faire entendre ces aspects dans le dialogue avec la présidence.

11h45 Arrivée de Mathieu Schneider

Pierre Litzler énonce par la suite les avancées concernant les demandes de création de poste : d'une part garder les postes de départ en retraite et d'autre part demander la création de nouveaux postes avec comme ordre de priorité : 1 poste de MCF en design, en danse et en multimédia. Il souhaiterait également demander à la présidence de trouver une formule pour un poste « transversal » à l'ensemble de l'université et n'ayant pas d'impact sur les autres demandes de création de poste pour la faculté des arts. En effet l'équipe des Identités complexes travaille au profit de l'ensemble de la communauté universitaire, il serait donc justifié et légitime de trouver un support partagé. Ruedi Baur, expert internationalement reconnu dans le domaine des identités complexes, serait prêt à s'installer sur Strasbourg ; mais pour cela il faut pérenniser le projet. Un poste d'agent technique à temps plein est également demandé. Enfin, va être renouvelée la demande de création d'un poste de BIATOS qui n'avait pas été obtenue l'année dernière. Il sera demandé la même dotation en heures supplémentaires que l'année 2014-2015 soit un total de 11 200heures. Concernant les projets immobiliers, il n'y a pas de déménagement de prévu pour l'instant mais on garde espoir.

Mathieu Schneider prend la parole concernant la nouvelle salle de spectacle derrière la cité Paul Appell. En 2018, est prévue la construction d'une salle de spectacle avec une capacité d'accueil de 250 personnes et une scène de 10mx8m. Il s'agit d'une convention de gestion entre l'UDS et le CROUS. Pour la répartition de l'utilisation de la salle, 70% des activités seront celles de l'Université (faculté des arts, langues, lettres), les 30% restant sont réservés aux activités des étudiants. Cette nouvelle salle pourra être utilisée en complément de la salle évolution. Une contribution pour les composantes sera demandée.

#### **4. Nouveau projet de maquette du master pro Coproduction pour 2015-2016**

Christophe Damour prend la parole pour annoncer la pérennisation du master, au départ prévu pour une année. En effet, grâce aux économies et au rapprochement avec l'UHA (apport de 15 000€), cela va permettre de financer une partie de la 2<sup>ème</sup> année. L'UHA mettra également à disposition plus ses ressources : locaux, personnels. Cette stratégie permet de faire vivre le master. Le projet sera piloté par O. Thévenin et C. Forest. A la maquette s'ajoutera deux UE : développement de l'interculturalité et contexte transfrontalier ; innovation pédagogique grâce au savoir-faire de l'UHA (cours à distance, plateforme numérique). Administrativement, les étudiants seront inscrits à Strasbourg. L'UHA prendra en charge

l'organisation le colloque. Pierre Litzler précise qu'il s'agit d'un copartage et qu'il n'y aura jamais cours à Mulhouse. Christophe Damour annonce qu'il y aura un changement concret dans la maquette pour l'année universitaire à venir (cf annexe I). Concernant les stages, offrir la possibilité d'un stage à l'étranger au premier semestre semble compliqué. Cette demande ne passera pas au CFVU si le planning de l'année universitaire ne le permet pas. Christophe Damour parle alors d'un stage court qui pourrait se dérouler entre le 20 décembre et la 10 janvier. Geneviève Jolly répond en précisant qu'elle n'a pas été concertée avant et énonce que « *la faculté qui se vend à l'économie et à la gestion me dérange* ». A cela Pierre Litzler répond que le parti pris qui a été fait en recrutant C. Forest allait vers l'économie et qu'à sa connaissance il existait aussi de l'économie dans les arts de la scène.

Xavier Hascher demande ce qui est visé par l'enseignement à distance. Christophe Damour parle de 2 UE supplémentaires : une partie en présence et l'autre partie disponible à distance). L'enseignement à distance permettrait de développer la culture numérique et audiovisuelle (montage et gestion de projet dans un contexte international) et la coproduction et édition audiovisuelle.

Le projet de maquette est soumis au vote du Conseil. **Celui-ci est adopté à la majorité avec 3 abstentions.**

## 5. Divers

Les représentants des étudiants demandent s'il y a la possibilité de créer un partenariat avec le conservatoire de Colmar. Il faut se concerter avec Aurelio Bianco. Mathieu Schneider rappelle qu'il y a également un conservatoire à Mulhouse qu'il ne faut pas négliger. Il faudrait rencontrer les deux institutions. Le directeur de la faculté se dit ouvert à toute proposition ou projet à ce sujet.

Le secrétariat invite le Conseil à venir partager un déjeuner en salle 25.

La séance est levée à 12h40.

**MASTER 2015-2016**  
**MENTION : ARTS DU SPECTACLE ET AUDIOVISUEL**  
**SPÉCIALITÉ : ARTS DE L'ECRAN**  
**PARCOURS (PRO) : COPRODUCTION INTERNATIONALE**  
**D'ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES**

1<sup>er</sup> semestre (S3)

<b>S 3 - UE 1</b> Ects : 6 Coef : 1	<b>Langue et méthodologie (3 modules)</b> - <u>Les cinémas d'Afrique</u> (20HCM) – cours en anglais - <u>Méthodologie de la recherche</u> (10HTD) - <u>Méthode d'organisation d'un évènement</u> (10H TD)	20	20
<b>S 3 - UE 2</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Les enjeux de la présentation personnelle (4 modules)</b> - <u>Conception de dossiers de présentation et de CV</u> (10HTD) - <u>Utilisation des images et graphiques</u> (10HTD) - <u>Perfectionnement logiciels de tableurs</u> (excel, <u>open office</u> ) (10HTD) - <u>Techniques d'expression orale, présentation de projet, dynamique de groupe</u> (10HTD)		40
<b>S 3 - UE 3</b> Ects : 6 Coef : 1	<b>Expertise scénaristique (2 modules)</b> - <u>Dramaturgie, écriture de scénario, analyse des structures (documentaire, fiction)</u> (20HCM) - <u>Scénario - Rédaction de notes de lecture Scénario</u> (20HTD)	20	20
<b>S 3 - UE 4</b> Ects : 6 Coef : 1	<b>Droit du cinéma et de l'audiovisuel (3 modules)</b> - <u>Chaine des droits et contrats de coproduction</u> (20HCM) - <u>Lecture et dépouillement de contrats : comment lire un contrat d'auteur ou de coproducteur ?</u> (10HTD) - <u>Droit des nouveaux modes de diffusion – internet, téléphones</u> (10HTD)	20	20
<b>S 3 - UE 5</b> Ects : 6 Coef : 1	<b>Economie et gestion du cinéma et de l'audiovisuel (2 modules)</b> - <u>Principes fondamentaux de l'économie du cinéma : rappels comptables, juridiques et de gestion</u> (20HCM) - <u>L'entreprise de production</u> (20hTD)	20	20
<b>S 3 - UE 6</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Approfondissements thématique (2 modules)</b> - <u>Approfondissement pratique</u> Rencontres avec des professionnels / 7 conférences de 3HTD - <u>Approfondissement théorique</u> 1 UE au choix dans le master Arts de l'écran – parcours (recherche) Histoire et esthétique du cinéma	20	20

2<sup>ème</sup> semestre (S4)

<b>S 4 - UE1</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Aspect culturels, économiques et juridiques de la coproduction internationale (2 modules)</b> - <u>La coproduction internationale</u> (30HTD) - <u>Traduction et adaptation</u> : dossiers, scénarios, sous-titres (10HTD)		40
<b>S 4 - UE2</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Méthodologie appliquée (4 modules)</b> - <u>Perfectionnement logiciels : graphisme, powerpoint, internet</u> (10HTD) - <u>Techniques du pitch et de rédaction d'un rapport de stage</u> (10HTD) - <u>Méthodologie du mémoire</u> (5HTD) - <u>Organisation d'un évènement</u> (15HTD)		40
<b>S4 - UE3</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Produire ailleurs (2 modules)</b> - <u>Produire en Europe</u> (20H CM) - <u>Cours au choix - Marketing ou management ou stratégie et NTIC</u> Mutualisé avec la FSEG (20hCM)	40	
<b>S 4 - UE4</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Culture numérique et audiovisuel (2 modules) / Cours délivré par l'UHA</b> - <u>Conception et gestion de projets interculturels</u> - <u>Cinéma et médias audiovisuels en contexte franco-allemand</u>	20	20
<b>S 4 - UE5</b> Ects : 3 Coef : 1	<b>Coproduction et édition audiovisuelle (2 modules) / Cours délivré par l'UHA</b> - <u>Coproduction et écriture à l'ère du numérique</u> - <u>Médias audiovisuels et édition en ligne</u>	20	20
<b>S 4 - UE6</b> Ects : 15 Coef : 8 (3+5)	<b>Stage professionnalisant en entreprise et mémoire de fin d'études (2 modules)</b> Durée : 4 à 6 mois de mars à août - <u>Rapport de stage</u> - <u>Mémoire de recherche</u>		

## Annexe II

**MASTER (2015-2016)**  
**MENTION : ARTS DU SPECTACLE ET AUDIOVISUEL**  
**SPÉCIALITÉ : ARTS DE L'ÉCRAN**  
**PARCOURS (RECHERCHE) : ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES**

<b>MASTER 1</b>				<b>MASTER 2</b>			
S (ects) coef	Intitulé de l'UE et des matières la composant	CM	TD	S (ects) coef	Intitulé de l'UE et des matières la composant	CM	TD
<b>M1S1</b>				<b>M2S3</b>			
S1 (3) 1	UE1- Langue vivante*= <b>cours disciplinaire en langue étrangère</b>		20	S3 (3) 1	UE1- Langue vivante*= <b>cours disciplinaire en langue étrangère</b>		20
S1 (6) 2	UE2- Méthodologie • Problématiques esthétiques* • Séminaire disciplinaire : Les arts de l'écran <b>1</b> • Méthodologie de la recherche * + bilan d'étape	20 12	12	S3 (3) 1	UE2- Préparation à l'insertion professionnelle • S'inscrire en thèse <b>OU</b> • Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel (la filière industrielle)	6	12
S1 (3) 1	UE3- Enseignement interdisciplinaire • Dialogue des arts* <b>Ou</b> • Cours au choix (FSEG)	18		S3 (3) 1	UE3 - Enseignement interdisciplinaire • Séminaire inter-arts*	9	
S1 (12) 3	UE4- Enseignements disciplinaires fondamentaux théoriques <b>1</b> • <b>Histoire et esthétique du cinéma 1</b> • <b>Histoire et esthétique du cinéma 2</b>	20 20		S3 (9) 2	UE4- Enseignements disciplinaires fondamentaux théoriques <b>5</b> • La question de l'auteur • Technique, techniciens et collaborateurs de création (conférences 3x3h)	20 9	
S1 (6) 2	UE5- Enseignements disciplinaires fondamentaux <b>théoriques 2</b> • Analyse filmique <b>1</b> <b>OU</b> • <b>Cours préparatoire au M2Pro 2</b>	20 20		S3 (12) 2	UE5- Enseignements disciplinaires fondamentaux <b>théoriques 6</b> • <b>Dramaturgie</b> (Cours mutualisé M2 recherche et M2 pro) • Analyse filmique <b>2</b>	20 20	
<b>M1S2</b>				<b>M2S4</b>			
S2 (3) 1	UE1- Langue vivante*= <b>cours disciplinaire en langue étrangère ou stage en pays non francophone</b>		20	S4 (6) 2	UE1- Méthodologie de la recherche et insertion professionnelle • Méthodologie de la soutenance* • Stage en équipe de recherche ou stage professionnalisant (8 semaines) • Séminaire disciplinaire : Les arts de l'écran <b>2</b>	12	12
S2 (6) 2	UE2- Méthodologie • Méthodologie du mémoire * • Mémoire de fin de première année		12	S4 (3) 1	UE2- Enseignement interdisciplinaire • Séminaire inter-arts*	9	
S2 (3) 1	UE3- Enseignement interdisciplinaire • Dialogue des arts* <b>Ou</b> • Stage <b>Ou</b> • Cours au choix (FSEG)	18		S4 (18) 6	UE3- Mémoire de fin d'études		
S2 (12) 3	UE4- Enseignements disciplinaires fondamentaux théoriques <b>3</b> • Cinéma, institutions et publics • Anthropologie visuelle	20 20		S4 (3) 1	UE4- <b>Approfondissement théorique</b> • <b>Séminaire disciplinaire : Les arts de l'écran 3</b> <b>OU</b> • <b>Enseignement mutualisé M2pro-FSEG-UHA</b>	12	
S2 (6) 2	UE5- <b>Enseignements disciplinaires fondamentaux théoriques 4</b> • <b>Histoire et esthétique du cinéma 3</b> <b>OU</b> • <b>Cours préparatoire au M2Pro 2</b>	20 20					